



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 19.02.2008 L'an deux mille huit et le vingt cinq février à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs LA GARDE, BOUDES, Mme SAMATAN, Mrs BAILET, DELPOUX, CRESPO, CASSAGNES, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes CARRERE-DESFARGES, SABY, Mr MARTY, Mmes COMBES, BENEZECH, ARAGONES, BONNÉ, BLANC, Mr MAUREL.

Absents : Mrs MALATERRE-FOURES, TERRASSA, Mme DEQUIDT, Mrs LOPEZ, SALOMON, Mme BESSIERE, Melle PUGET, Mrs ANDRIEU, DUMONS.

N° 08/28

Secrétaire : Mr BOUDES.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur Boudes*

Les résultats du compte administratif de l'exercice 2007 du budget principal se décomposent ainsi :

**AFFECTATION DES
RESULTATS -
BUDGET PRINCIPAL**

Section d'investissement	
Résultat reporté 2006	- 860 973,78 €
Résultat de l'exercice 2007	+ 362 503,07 €
Résultat de clôture	- 498 470,71 €
Solde des restes à réaliser	- 174 163,93 €
Besoin de financement	672 634,64 €

Adopté à l'unanimité

Section de fonctionnement	
Résultat reporté 2006	1 034 359,01 €
Résultat de l'exercice 2007	648 823,08 €
Résultat de clôture	1 683 182,09 €

Au vu des résultats, il est proposé d'affecter une partie de l'excédent d'exploitation, soit 672 634,64 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'affecter une partie de l'excédent de clôture de la section d'exploitation, soit 672 634,64 € pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

DIT que cette somme sera reprise au budget primitif 2008 à l'article 1068 "autres réserves" de la section d'investissement.

DIT que le solde de l'excédent, soit 1 010 547,45 € sera repris au budget primitif 2008.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009
Jacques LASSERRE
Maire,